

*Contenu de la formation selon la progression  
Pédagogique du*

**Thème IV**

**Montage et Animation des Clubs  
d'environnement**

## A-Introduction des Clubs d'Environnement :

Les clubs d'environnement sont présentés selon les objectifs suivants

### Objectifs généraux :

Les clubs d'environnement visent à développer les capacités de l'individu pour respecter les valeurs comme :

- le respect de la vie
- La complémentarité et égalité Homme-Femme
- La sauvegarde de l'environnement
- La durabilité du développement ; être citoyen national et international.

### Objectifs opérationnels :

**Maîtriser** les informations de base et connaître les systèmes de fonctionnement de la nature.

**Développer** les capacités opérationnelles en utilisant les expériences pratiques dans l'éducation, la communication et la sensibilisation pour le développement durable

**Créer une conscience collective** et une vision de durabilité pour se positionner dans une vision humaine globale et une approche internationale (les conventions internationales, les activités mondiales...)

### Les clubs de l'environnement sont liés aux trois concepts fondamentaux suivants :

#### 1. Education à l'environnement :

C'est le développement des capacités de l'individu : physique-intellectuelle et en comportement. En effet, les clubs de l'environnement jouent des rôles importants pour Introduire les exigences de conservation de l'environnement et du développement durable dans les valeurs, les normes de la société, les comportements individuels et collectifs et dans les connaissances (différentes disciplines). Selon le sociologue Durkheim « l'éducation à l'environnement devrait concerner tous les aspects de la vie individuelle et collective, présent et futur ».

Le concept de l'éducation à l'environnement est donc lié au développement des capacités d'une part et à la conscience individuelle et collective d'autre part.



## 2. Le concept du Développement Durable :

Les clubs de l'environnement jouent un rôle important dans la sensibilisation au concept de développement durable, et ce, pour enraciner le concept et les objectifs d'un développement local, régional, national et international qui assure la durabilité des ressources naturelles et leur renouvellement continus, qui garantit les droits des générations futures au développement, et qui veille à un développement global et intégré. Une attention assez particulière devrait être accordée aux impacts des changements climatiques, à l'équité du genre dans le monde et aux droits des enfants dans le monde.



## 3. La communication et la sensibilisation autour du développement durable

Les activités de communication et de sensibilisation jouent des rôles fondamentaux dans la propagation d'une conscience collective autour de durabilité de développement. Dans ce cadre, on considère que toutes les institutions sont concernées par cette thématique : familles, jardins d'enfants, écoles, lycées, universités, clubs sociaux et culturels, milieux professionnels, foyers et cités d'hébergement.

En matière de responsabilisation et sur la base de la stratégie d'éducation environnementale élaborée par le MEDD (étude CDCGE), on pourrait répartir ces responsabilités de la manière suivante :

- Education environnementale → Responsabilité du système éducatif : éducation formelle concerne plusieurs matières.
- Sensibilisation environnementale → le rôle essentiel est celui de la société civile, les ONGs et les institutions spécialisées
- Information et communication → Horizontales : concerne l'Education et la Sensibilisation- Tous les milieux-Différents outils.



## **B- Rôle des clubs de l'environnement dans la conservation de la biodiversité**

Les clubs environnementaux pourraient jouer des rôles multiples, notamment dans les institutions autour des Parcs (institutions scolaires, cité d'habitation, ou autres) ; ils peuvent :

- Veiller à réaliser** des campagnes de sensibilisation pour la conservation des ressources naturelles.
- Participer à la sensibilisation à une meilleure utilisation des ressources et notamment eau et énergie dans les zones concernées.
- Participer** à la promotion de l'éco tourisme au niveau des parcs environnants
- Nettoyer et assurer** une vie conviviale au sein des établissements scolaires.
- Généraliser** les pratiques de plantation des arbres à tous les niveaux.
- Faire connaître** les habitants et les élèves de la diversité biologique et du potentiel naturel très important de la zone.
- Participer à assurer** une meilleure conciliation entre homme et nature.



## C- Choix des animateurs, des membres et des partenaires

Le club environnement est composé des membres, des animateurs et des partenaires. La complémentarité entre ces trois acteurs garantie les bonnes conditions de réussite du club. En effet :

-**Les animateurs**, assurent la gestion du club, ils préparent les programmes, élaborent les contenus des activités, conçoivent les plannings de mise en œuvre, et veillent à la mobilisation des membres autour des actions à mettre en œuvre. Les animateurs devraient maîtriser les techniques d'animation, connaître très bien le milieu, être dans des réseaux relationnels importants, être motivés pour le volontariat et la vie communautaire et de groupe et croire au développement durable et à ses principes.

-**Les membres**, mettent en œuvre les actions programmées par le club, participent à la vie interne du club, assurent les relations avec les autres membres, et participent à toutes les questions qui concernent le présent et l'avenir du club. Les membres devraient être actifs, assurer une adhésion volontaire, être motivés pour une participation active aux activités du club et être capable de s'approprier les actions du club.

-**Les partenaires**, appuient les clubs en participant aux financements de leurs activités, en assurant des contrats programmes pour la réalisation des leurs actions, en tissant des partenariats entre les institutions partenaires et en facilitant les conditions de mise en œuvre des actions.



## **D- Définition des thématiques d'animation :**

Pour les clubs autour et au sein des Parcs environnementaux et notamment **les trois Parcs, Jbil, Dghoumès, et Bouhedma.**

La base des choix des thématiques d'animation est d'identifier les liens entre le rôle de l'animateur, les choses à découvrir, les besoins des participants en la matière et les exigences de la zone en matière de développement durable et de conservation du Parc. Les thématiques à choisir au niveau de la zone environnant des Parcs sont en pleine relation avec les Parcs, leurs richesses naturelles, en faune et en flore.

Si on est dans un club environnement en milieu scolaire, l'objectif affiché est éducatif. Les milieux naturels, les musées, les ateliers pédagogiques sont autant d'occasion de sortir de la classe, de fermer livres et cahiers, c'est un temps où l'on est plongé dans la vie réelle avec l'appui d'une démarche pédagogique originale pour optimiser les apprentissages sur tout ce qui concerne la conservation de la nature et des richesses du Parc concerné.

Schématiquement, les thématiques d'animation dans les clubs environnementaux autour et dans les Parcs environnementaux concernés sont regroupés en trois catégories:

- **L'objectif du savoir**, qui concerne l'apport de connaissances pour la conservation de la nature : biodiversité, richesse naturelle, différentes sortes des espèces, conservation des espèces, etc.
- **L'objectif du savoir être**, qui touche plus intimement la personnalité, et notamment les pratiques de conservation de l'environnement, la participation à la mise en valeur et à la conservation des espèces, la solidarité dans le Parc pour mieux gérer les ressources, etc.
- **L'objectif du savoir-faire** qui vise à l'acquisition de méthodes, de gestes, de techniques pour une meilleure conservation des ressources naturelles et des richesses des Parcs.

A partir de ces thématiques, différentes approches sont possibles pour animer et éduquer à l'environnement, dont on cite surtout

**-L'approche scientifique** qui fait appel au raisonnement, propose des modèles d'observation, de questionnement, d'expérimentation, d'analyse qui font travailler le cerveau rationnel, en se basant sur les réalités vécues dans et autour des Parcs.

**-Les approches sensorielles, imaginaires et artistiques** font appel à l'imagination, l'instinct, l'intuition, elles sont du domaine subjectif.

## **E-Définition des activités :**

Les Parcs environnementaux se basent sur les richesses naturelles en biodiversité, en conservation des espèces, en diversité de la faune et de la flore et aussi en pratiques et savoir faire local des populations. Les habitants autour des trois Parcs Jbil , Dghoumès et Bouhedma ont vécu différentes situations dans leur relation avec ces Parcs. Les clubs environnement autour de ces Parcs devraient donc favoriser les relations de complémentarité entre les élèves, les habitants et les institutions d'une part et les Parcs d'autre part. Cette relation pourrait être développée par les activités bien ciblées des clubs, en choisissant les activités qui assurent les objectifs de complémentarité, de développement durable et de conservation des richesses naturelles.

A partir des exemples des différents Clubs et de notre connaissance du Milieu qui concerne les trois Parcs, on pourrait s'attendre dans la formation à des propositions des activités, telles que :

- ❖ **Les visites** des Parcs
- ❖ **La recherche** dans l'environnement au sein des Parcs d'objets et d'images qui stimulent de l'utilisation durable des ressources.
- ❖ **Les exemples** de vie en commun et de vie de groupe à l'instar des activités et d'organisation en club.
- ❖ **Sensibilisation** aux problèmes de l'environnement et aux dangers sur les Parcs et leurs impacts sur l'écologie et la vie des populations.
- ❖ **Découverte** des plantes, des animaux, et exercice des activités de jardinage, de soin aux animaux et d'autres.
- ❖ **Développement** des sens et repérages des nuisances au sein des Parcs concernés : goût, toucher, odorat, ouïe, vue, etc. et identification des nuisances comme les bruits et autres.
- ❖ **Sensibilisation** à la désertification comme fléau qui touche les Parcs, les secteurs économiques, les ressources naturelles et la vie des habitants de la zone.
- ❖ **Développement** de la sensibilité, de l'imagination (les référents de l'imaginaire : air, eau, terre ; feu, etc. )
- ❖ **Prise de conscience** du rythme temporel et du respect du temps (budget temps) ; journée, saison, année, etc.

## **F-élaboration de plans d'action pour les animateurs des clubs :**

La programmation des activités prend naissance de la programmation des plans d'actions des animateurs. En effet, la programmation fait appel à trois notions fondamentales :

-**La première concerne l'accumulation** des savoirs, savoir être et savoir faire. Cette accumulation nécessite une programmation pour qu'elle soit mieux gérée et mieux réalisée, d'où l'importance de la programmation de l'animation dans les clubs d'environnement.

- **La deuxième est relative à l'organisation** des activités qui nécessite une progression pédagogique logique afin de garantir le développement des connaissances et des compétences au sein des clubs environnementaux d'une manière harmonieuse et cohérente.

-**La troisième concerne la participation** entre les animateurs et les membres des clubs pour assurer une implication et une appropriation des actions, des approches et des méthodes qui permettent de mobiliser le club autour des objectifs à atteindre et qui garantissent la durabilité de l'institution et son développement.

Dans le cadre de ces principes, les plans d'actions des animateurs sont élaborés sur la base de la méthodologie suivante :

- 1- **La définition des objectifs** du club selon son contexte géographique, thématique, institutionnel et humain.
- 2- **La définition des résultats** à atteindre par le club pour réaliser les objectifs.
- 3- **L'élaboration d'un plan d'actions** pour atteindre chaque résultat. Ce plan devrait aussi indiquer les moyens à mettre en œuvre, les outils nécessaires, le personnel (participation des membres et des partenaires), le timing, les indicateurs de suivi-évaluation, et les relations entre les actions, les résultats et les objectifs.
- 4- **L'élaboration d'un plan d'actions global** qui assure la cohérence entre les activités et qui favorise la rentabilisation des moyens utilisés.

Ce plan d'actions sera réalisé par les animateurs, en indiquant les objectifs, les résultats à atteindre, les actions et les activités à réaliser, les moyens à gérer, et le timing. Ce plan fera l'objet d'un programme d'actions pour les animateurs afin d'assurer l'organisation du travail et rentabiliser les participations des différents acteurs.